

## La vie - la mort ?

Comment cohabitent sciences, éthique et religions ?

Une étude de cas : le RU 486

RU 486 un code étrange pour le citoyen ordinaire, secoué par les mutations profondes des valeurs, un puzzle quand il cherche à comprendre les avis contradictoires, les silences, les intolérances et les zones d'ombre.

Les discours des autorités scientifiques, religieuses, morales politiques, celui de la communauté industrielle constituent autant de pièces aperçues au travers du kaléidoscope médiatique :

- 1982 - Paris, Académie des Sciences. Le professeur Beaulieu annonce la synthèse d'une substance anti-progestérone : le RU 486 permettant de réaliser des interruptions précoces de grossesse.
- 1987 - Paris. Le Comité d'Ethique estime que l'utilisation du RU 486 ne doit être autorisée que dans le cadre des lois en vigueur et sous surveillance médicale.
- 1988 - Septembre, Paris. M. Claude Evin, Ministre de la Santé, autorise la mise sur le marché du RU 486 et précise les limites de sa distribution.
- Octobre. Mgr Decourtray se récrie : "Malgré les fragiles barrières qui ont été élevées, un nouveau seuil dans la banalisation de l'avortement vient d'être franchi."
- Octobre. La société Roussel-Uclaf annonce la suspension de la distribution de la pillule "abortive". Elle justifie sa décision en invoquant "la campagne de pression orchestrée par des associations", (Etats-Unis, R.F.A., France), hostiles au RU 486.
- Octobre, Lourdes. L'épiscopat français se félicite de cette mesure ! "Et même si c'était des raisons morales, j'aurais la faiblesse d'en être plutôt content. Et croyez-moi, je ne me sens pas coupable quand je suis content." (Mgr Decourtray)
- Octobre, Rio de Janeiro, Congrès mondial de gynécologie obstétrique. Le professeur Beaulieu annonce que les "5000 participants au congrès sont étonnés et choqués de cette décision". Il poursuit : "j'ai confiance, ce produit est d'une qualité telle que tout le monde finira par y venir".
- Octobre, Paris. Interrogé, Jean Bernard, président du Comité d'éthique : "je n'ai pas assez d'information pour me prononcer sur cette question".
- Octobre, Paris. Décision du Ministère de la Santé de remettre sur le marché le RU 486.

Octobre. M. P. Joly, Vice-Président de Roussel-Uclaf, déclare : "Il ne nous incombe en rien de trancher entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre l'avortement, chacun son métier. Nous n'avons pas à nous immiscer dans une querelle d'ordre moral, le pouvoir politique a tranché".

- Novembre, Paris, Assemblée Nationale. Un groupe de 80 députés demande une audience au Président de la République pour exprimer leur opposition à la décision du Ministre de la Santé de remettre le RU 486 sur le marché.
  - Aucune prise de position de la communauté scientifique concernant les effets secondaires éventuels du RU 486 n'est exprimée pendant cette période.
- 1988 - Décembre, Paris. Et nous citoyens ordinaires ? Avons-nous appris quelque chose ? qui parle ? à qui ? de quoi ?

Frédérique Lorenceau